

Responsable du service de police rurale

Synthèse de l'offre

Employeur :	PETIT CAUX 3 rue du val des comtes - Saint Martin en Campagne 76370Petit caux
Grade :	Garde-champêtre chef
Référence :	O076210200222813
Date de dépôt de l'offre :	04/02/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - création d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/06/2021
Date limite de candidature :	04/04/2021

Lieu de travail :

Lieu de travail :	3 rue du val des comtes - Saint Martin en Campagne 76370 Petit caux
--------------------------	--

Détails de l'offre

Grade(s) :	Garde-champêtre chef Garde champêtre chef principal
Famille de métier :	Prévention et sécurité publique > Police municipale
Métier(s) :	Responsable du service de police municipale

Descriptif de l'emploi :

En tant que responsable du service de police rurale, vous aurez pour principales missions : - mettre en place et poursuivre la politique de sécurité du Maire - encadrer et coordonner l'action des quatre agents du service - exécuter des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité - rechercher et constater les infractions aux lois et règlements relevant de sa compétence

Profil demandé :

- Expérience sur poste similaire exigée
- Bonne connaissance du cadre législatif et réglementaire.
- Capacité d'encadrement et de management d'une équipe.
- Sens de la médiation, du discernement et des responsabilités. Aptitudes au dialogue et à la concertation.

- Disponibilité, rigueur, discrétion, esprit d'initiative.
- Capacité à communiquer avec la hiérarchie et rendre compte de l'activité du service.
- Permis B.

Mission :

- Vérifier, lors de tournées sur le terrain, l'application des règles de sécurité, de tranquillité à l'ordre public et de protection des milieux naturels
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire, les lois et règlements de sa compétence
- Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien de l'ordre public
- Assurer la diffusion des arrêtés municipaux et des actes officiels
- Relever les identités et les infractions, les qualifier et les faire cesser
- Intervenir en flagrant délit
- Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction
- Rédiger des écrits professionnels et des comptes rendus d'activité
- Analyser les demandes du public, le renseigner, le conseiller
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- Encadrer les agents du service, assurer la formation interne et terrain, gérer les plannings
- Plan communal de sauvegarde : suivi et participation à l'animation
- Suivi des procédures de sécurité mises en place au sein de la brigade et dans la Commune de Petit Caux par le Maire et les Maires délégués
- Suivi des procédures de coordination des actions des Maires délégués
- Travail en liaison avec l' élu délégué à la sécurité
- Travail en liaison avec les Maires délégués

Contact et informations complémentaires : Avantages liés au poste : régime indemnitaire, titres restaurant, CNAS, participation employeur à la santé et à la prévoyance

Téléphone collectivité : 02 35 04 86 21

Lien de publication : cc-petit-caux.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.